



Flashez ici pour retrouver la présentation
du DU sur le site de l'ICP.

Diplôme universitaire Intervention civile de paix

Acquérir les compétences clés
de la protection non-armée

COURS INTENSIF EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL



ICP

FACULTÉ
DE SCIENCES SOCIALES
ET ÉCONOMIQUES

L'esprit grand ouvert sur le monde



DU délivré par l'Institut Catholique de Paris en coopération avec Nonviolent Peaceforce, le Comité Français pour l'Intervention civile de Paix et avec le soutien de la Commission Justice et Paix France.



70 millions
de migrants forcés (UNHCR 2019)

600 millions
de jeunes sans travail et avec peu d'espoir (PNUD, 2016)

2 milliards

Nombre de personnes dans le monde vivant dans des zones de conflit dans lesquelles la sécurité n'est assurée ni par l'État, ni par d'autres forces armées (Banque Mondiale, 2018). Arrestations arbitraires, tortures, abus sexuels, déplacements et recrutements militaires forcés sont le lot de nombreux civils, y compris des enfants. Les défenseurs des droits humains (avocats, militants, syndicalistes, journalistes) sont particulièrement ciblés par des attaques destinées à les faire taire et à fragmenter les communautés.



La protection humaine, le défi du xxi^e siècle

Conscients de cette situation, différents secrétaires généraux de l'ONU ont souligné l'importance de la prévention (Koffi Annan) et le défi de la protection humaine pour le XXI^e siècle (Ban Ki-moon). Si les opérations de maintien de la paix soutiennent les États dans leur devoir de protection des civils, ces interventions ne sont déployées que dans peu de cas et le principe de Responsabilité de Protéger (R2P) est rarement appliqué.

« L'ONU reconnaît donc un rôle croissant aux organismes des sociétés civiles locales et internationales pour répondre de la protection des civils dans des zones de violence. Au-delà des acteurs humanitaires et de développement, de nouveaux réseaux et organismes spécialisés dans la protection non-armée des populations civiles émergent et se professionnalisent. Beaucoup d'organisations non gouvernementales, tant nationales qu'internationales, assurent également la protection des civils par leur présence sur le terrain et leurs stratégies non violentes. Les missions (onusiennes) devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre en valeur et exploiter les pratiques non violentes et les capacités des communautés locales et des organisations non gouvernementales, afin d'appuyer la création d'un cadre de protection. »Rapport des Nations Unies sur les opérations de paix – 2015

Émergence de l'Intervention civile de paix



années

1940

Gandhi imagine l'organisation de volontaires formés à la non-violence, très disciplinés, pour s'interposer dans des zones de conflit. Cette idée d'armée de la paix, ou Shanti Sena, a été déclinée de façon plus ou moins politique en Inde mais aussi à l'international à partir des années 1980¹.



années

1980

Guerre du Nicaragua : des citoyens américains et canadiens se positionnent physiquement et visiblement auprès de communautés nicaraguayennes rurales pour limiter les attaques des rebelles Contras, soutenus par le gouvernement américain. Jouant de leur nationalité, de leur réseau à l'international, ils s'offrent intelligemment en dissuasion².

L'organisation **Peace Brigades International (PBI)** naît de ce premier travail et, en lien avec d'autres organismes tels les **Witness for Peace**, les **Christian Peace Makers Teams**, développe et perfectionne des méthodologies de dissuasion non-armée dans plusieurs pays (Colombie, Guatemala, Indonésie, Haïti, Népal...)³.

après

1991

Fin de la Guerre froide : elle conduit nombre d'organismes inter-étatiques à adopter, adapter ces outils : le CICR, acteur majeur de la protection humanitaire, mais aussi l'OSCE, l'OAE, l'UE.

Se développent ainsi :

- les **techniques d'observation**, y compris l'observation électorale ;
- l'accompagnement international ;
- l'interposition ;
- la médiation locale ;
- les systèmes d'alerte précoce, etc.

De nouveaux pionniers émergent également, telle l'organisation **Nonviolent Peaceforce** qui travaille dans des zones particulièrement difficiles (Soudan du Sud, Nord de l'Irak).

Aujourd'hui

L'Intervention Civile de Paix s'entend comme l'envoi, à la demande d'acteurs locaux, d'équipes non-armées mais formées à cette protection civile dans des zones de conflit.

Peu connues du grand public, ces opérations sont principalement financées par les institutions internationales.



¹ WEBER Thomas, *Gandhi's Peace Army: the Shanti Sena and Unarmed Peacekeeping*, New York: Syracuse University Press, 1996.

² COY Patrick, "Non-partisanship, interventionism and legality in accompaniment: comparative analyses of Peace Brigades International, Christian Peace Maker Teams and the International Solidarity Movement", *The International Journal of Human Rights*, Vol 16, Issue 7, 2012, p. 963-981.

³ Sur les méthodes voir MAHONY Liam, *Proactive Presence: field strategies for civilian protection*, Genève: Center for Humanitarian Dialogue, 2006, 169 p.

En pratique

UNE PRÉSENCE PROACTIVE...



Intervenir

uniquement à la demande d'acteurs locaux et travailler en partenariat avec eux et à l'international.



Recueillir

des informations fiables et à jour sur l'évolution des tensions ou des abus de droits humains.



Accompagner

des acteurs de la société civile souvent menacés (avocats, syndicalistes, activistes, journalistes) ou des processus politiques (exhumations, procès, manifestations).



Offrir

des espaces d'écoute, de dialogue, de médiation.



Encourager

les sociétés locales à développer leurs propres systèmes d'alerte et de réaction.

...QUI REQUIERT PRINCIPES, CADRAGES ...



Respect des acteurs locaux

L'intervenant reconnaît que seuls les acteurs locaux sont en mesure de gérer, de résoudre ou de transformer leur conflit. Aucune solution n'est imposée, ni proposée de l'extérieur.



Non-violence

L'intervenant est non-armé et le montre en permanence ; il affiche fermement sa posture non-violente, ce qui contribue à sa protection et à l'efficacité de sa mission.



Impartialité

L'intervenant ne prend pas parti et ne participe pas directement au conflit, mais il s'appuie sur la protection des droits humains et sur le respect des principes démocratiques. Cet équilibre requiert non seulement une bonne compréhension du droit (international, local, coutumier) mais aussi une écoute équitable voire empathique de chacun des acteurs en conflit.

... ET UNE FORMATION POUR AGIR

Le DU

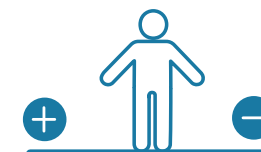
Fruit d'une coopération entre des organismes de terrain pionniers de la protection non-armée et l'Institut Catholique de Paris, ce DU fournit une introduction approfondie aux compétences clés de la protection civile non-armée.

Les participants ayant validé cette formation seront en mesure de :



Mobiliser

les principes et outils juridiques qui fondent l'Intervention civile de paix



Connaître

leurs propres forces et limites en situation de tension



Analyser

des conflits et identifier des méthodes d'action non-violentes, pertinentes et efficaces

Déroulé de la formation : janvier 2021 > juillet 2021



En ligne

4 modules



En présentiel

2 semaines intensives, une à l'Institut Catholique de Paris et une au centre national de formation des Scouts et guides de France, en pension complète.

LES + DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE :



Un accès illimité

aux sources majeures d'informations sur le sujet.



Une formation innovante

4 modules en distanciel, 2 modules en présentiel (1 semaine en septembre et en janvier).



Un contact direct

avec des organismes civils d'envoi en mission et leur réseau à l'international. Un + pour le recrutement.

Témoignage

« Les intervenants sont vraiment de grande qualité et d'une expertise indéniable. Elles ont su créer une ambiance se rapprochant de la réalité de leurs mission grâce à des mises en scène et des jeux de rôles basés sur des cas réels. Les personnes jouant le rôle de militaires et miliciens, de civils, de journalistes et personnalités politiques lors des simulations, ont également contribué de manière remarquable à notre perception de ce que peut être la réalité du terrain. Ces mises en situation nous ont fait prendre conscience des difficultés rencontrées au cours des missions ICP, des «bonnes pratiques», des principes, des compétences et des savoir-être nécessaires à l'accomplissement de telles missions in situ. »

Carole, médiatrice, diplômée en 2018

CANDIDATER

Candidatures en ligne d'avril à septembre 2020 sur : www.icp.fr (onglets Formation / Diplôme universitaire)
Nombre de places limité.

DURÉE

1 semestre universitaire (janvier 2021->juillet 2021)

TARIF

1000 € pour les étudiants inscrits dans un autre cursus de l'ICP en 2020-2021.
1400 € pour les participants extérieurs.
Le tarif comprend :
- les modules en ligne
- la pension complète lors de la semaine de formation intensive en présentiel en juin 2021.
- la semaine de formation à l'Institut Catholique de Paris en janvier 2021.



CONTACTS

Institut Catholique de Paris :
Direction de la formation :
Cécile Dubernet
c.dubernet@icp.fr
www.icp.fr



Comité français à l'Intervention civile de Paix :
187 montée de Choulans
69005 Lyon
contact : comiteicp@free.fr
www.interventioncivile.org



Nonviolent Peaceforce
Rue de Lausanne 82, 1202 Genève
Suisse
Tel : +41 (0) 22 552 66 10
headoffice@nonviolentpeaceforce.org



**« Vous êtes les yeux
du monde, votre
accompagnement
est ma force et votre
action est notre espoir. »**

Mario Calixto, ancien président du Comité des droits humains de Sabana de Torres, Colombie